

Cher.ère.s membres de la communauté,

Ces derniers temps, beaucoup d'entre vous expriment des inquiétudes et posent des questions sur le Projet Pouzzolane. Vous recherchez des informations exactes non seulement sur le projet lui-même, mais aussi sur les impacts qu'il pourrait avoir sur la région.

Nous reconnaissons que notre communication a été insuffisante, particulièrement en considérant l'ampleur du projet et les différentes composantes à mettre en place afin de le faire évoluer. Nous aurions dû vous inclure et vous consulter plus tôt dans le processus. Cette attente a créé des tensions et des malentendus, ce que nous regrettons sincèrement. Nous nous engageons à faire mieux.

Nous souhaitons vous revenir à la fin de l'été avec une proposition de démarche de consultation citoyenne. Ce serait une série de rencontres et activités qui vous permettraient de :

1. Contribuer activement à l'évaluation environnementale du projet (une partie fondamentale du développement d'un projet qui vise à mesurer les impacts possibles du projet sur l'air, l'eau, la faune, la flore et la population.)
2. Déterminer sous quelles conditions le projet pourrait se développer.

Vous trouverez un aperçu du projet à l'endos de cette lettre. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site web à l'adresse www.dalhousiepozzolan.com/le-projet. Cliquez sur l'onglet « Nous joindre » pour nous contacter directement.

Bien sûr, en tant qu'entrepreneurs, nous voulons que le projet soit viable. Mais il est aussi prioritaire pour nous de créer un projet qui s'intègre bien dans la communauté et dont vous pourriez être fiers. Si l'étude d'impact environnementale établit que le projet aurait des impacts négatifs significatifs sur l'environnement et qu'il n'y a pas de mesures de mitigation possibles, le projet ne se réalisera pas.

Rappelons que l'objectif principal du projet est de fournir à l'industrie du ciment un matériau cimentaire à très faible empreinte carbone. Ceci permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'industrie.

Au plaisir de vous rencontrer en personne d'ici peu,

L'équipe du Projet Pouzzolane :
Guy Rousseau, président
Réjean Carrier, membre du conseil d'administration
Francis Forlini, directeur général

APERÇU DU PROJET

La pouzzolane, une alliée dans la lutte aux changements climatiques

- La pouzzolane est une roche volcanique qui pourrait transformer l'industrie du ciment au Canada.
- Actuellement, la fabrication du ciment est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde.
- En remplaçant une des composantes du ciment par la pouzzolane, les émissions de gaz à effet de serre générées par l'industrie peuvent être réduites de façon significative.
- Pour extraire la pouzzolane, aucun produit chimique n'est nécessaire. Il s'agit simplement de broyer la roche finement.

Un gisement important et les infrastructures qu'il faut

- Le site du projet à Dalhousie possède un gisement important de pouzzolane.
- Toutes les infrastructures nécessaires pour réaliser le projet sont déjà en place : la carrière, le chemin de fer et le port.

Une carrière d'abord, avant la mine

- Le projet se ferait en 2 temps :
 1. Pour les 2 premières années, il s'agirait de poursuivre l'opération de la carrière qui est déjà là et vendre la roche.
 2. Ensuite viendraient l'extraction et la transformation de la pouzzolane.
- La production de pouzzolane ne commencerait donc pas avant 2026.

Une poussière précieuse qui serait captée

- Si le projet devait se réaliser, nous voudrions minimiser le plus possible la quantité de poussière qui s'échapperait dans l'air :
 1. Pour respecter les règles et favoriser la cohabitation avec le voisinage.
 2. Pour la capter avant et la vendre comme produit.

Des bénéfices pour les individus et les communautés

- Des emplois directs et indirects seraient créés par le projet.
- Une redevance serait payée à la municipalité. Les taxes municipales sur le site augmenteraient aussi.
- Des infrastructures qui n'étaient plus en service seraient revalorisées.
- Nous souhaiterions également développer un partenariat avec la Première Nation Ugpi'ganjig.

Une prochaine étape cruciale : étudier les impacts du projet sur l'environnement

- Nous ne connaissons pas encore tous les impacts du projet sur l'environnement.
- Le projet ne pourrait pas se réaliser tant qu'ils ne seront pas connus.
- Nous allons donc bientôt commencer une étude d'impact environnementale pour connaître tous les effets potentiels du projet sur l'air, l'eau, la faune, la flore et la population.
- Si l'étude d'impact environnementale établit que le projet aurait des impacts négatifs significatifs sur l'environnement et qu'il n'y a pas de mesures de mitigation possibles, le projet ne se réalisera pas.

Lisez plus d'informations sur notre site web, ici :

